



Espace Naturel Sensible (ENS) de la Vallée du Fossat

Rencontre des acteurs locaux
20 juillet 2017



La rencontre des acteurs locaux de l'ENS de la vallée du Fossat est un temps d'échanges proposé chaque année aux propriétaires, aux usagers et aux élus concernés par la vallée du Fossat. Elle a eu lieu le 20 juillet 2017 après-midi au Fossat, à l'initiative du Département du Puy-de-Dôme, du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF) et du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne, ces deux derniers étant chargés de la gestion de l'ENS.

❖ Etaient présents :

ARDOUIN Emilie, animatrice du site Natura 2000 Monts du Forez, PNRLF
ARTAUD Alain, propriétaire
BOITHIAS Serge, propriétaire
CORBEL Jean-Claude, chargé des espèces remarquables et des activités de pleine nature, PNRLF
CORREIA Jacob,
DECOUZON Georges, Président de la société de chasse de Job
DESSAIGNE Daniel, éleveur dans la vallée du Fossat
DIETRICH Simon, Office national des forêts, Unité territoriale Livradois-Forez
GATHIER Christophe, administrateur et bénévole au CEN Auvergne
GOUTTEFANGEAS Jean, propriétaire et conservateur bénévole du site du Fossat, CEN Auvergne
JENNY Jacques et Raphaëlle, propriétaires
MARTINANT Sylvie, CEN Auvergne
SEPTIER Jeanine, propriétaire
TEXIER Emmanuelle, technicienne du Département du Puy-de-Dôme
VYE Michel, conservateur bénévole au CEN Auvergne

❖ Etaient excusés :

BOULEMKHALI Nouari, Fédération de pêche du Puy-de-Dôme
DUBOURGNOUX Eric, Vice-Président du Parc naturel régional Livradois-Forez
VALMA Patricia, Sous-Préfète d'Ambert

❖ Ordre du jour

La rencontre visait à présenter les points suivants :

- restauration de berges « Chez Lire » par le Contrat territorial Dore moyenne ;
- avancée des connaissances scientifiques ;
- projet d'exploitation forestière par câble-mât ;
- discussions.

❖ Accueil-Introduction :

Nathanaël LEFEBVRE, technicien au Parc Livradois-Forez, accueille les participants. Il rappelle qu'un ENS a vocation à préserver et gérer des sites naturels qui méritent une attention particulière. C'est une politique du Département qui est financée grâce à une taxe prélevée sur les permis de construire, sorte de compensation à l'urbanisation. Il précise que le but de cette rencontre annuelle est de faire le point sur les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion (2015-2020) de l'ENS et de partager les connaissances sur la vallée.

Après une présentation des participants, on rappelle le périmètre du droit de préemption de l'ENS, dans lequel le Département bénéficie d'une priorité pour l'acquisition de toute parcelle mise en vente. Le Département est à ce jour propriétaire de 104 ha dans la vallée.

❖ Travaux de restauration du ruisseau du Fossat par le Contrat territorial

Marc CLADIERE, technicien de rivière (Communauté de communes Ambert Livradois-Forez), présente le mode d'intervention de l'équipe du Contrat territorial, qui négocie la réalisation de travaux de restauration de cours d'eau auprès des propriétaires intéressés et sur la base du volontariat. Un secteur de la vallée a bénéficié d'aménagements en 2015 en amont de « Chez Lire ». Dans une plantation d'environ 30 ans sur d'anciennes estives, les épicéas les plus proches du ruisseau ont été abattus pour créer une bande de quelques mètres où une végétation naturelle peut s'installer. Les plantations ont un impact négatif sur les cours d'eau notamment du fait de l'absence de végétation en sous-bois, du faible maintien des berges induit par un système racinaire uniquement superficiel et de l'ensablement des ruisseaux dû à l'érosion des sols en cas de coupe à blanc. Alain ARTAUD, propriétaire ayant accepté l'intervention du Contrat territorial, explique : « on ne connaissait pas tous ces problèmes pour les ruisseaux ». Pour solutionner une dégradation ponctuelle des berges par le piétinement bovin, les clôtures ont été mises à distance du ruisseau et un passage à gué a été aménagé.

Christophe GATHIER évoque la modification paysagère qu'entraînera cette mise en défens des berges : leur colonisation par les saules, bouleaux et sorbiers changera le visage du ruisseau. Marc CLADIERE répond qu'effectivement il faut se préparer à cette évolution mais que le gain en termes de maintien des berges et d'habitat piscicole le justifie. Nathanaël LEFEBVRE ajoute qu'un équilibre est à rechercher entre berges à végétation herbacée et berges boisées.

Un second passage est prévu en 2016 sur le tronçon Chez Lire – le Fossat pour un entretien de la végétation et, en cas d'opportunité, pour un nouveau « recul » d'épicéas. Le Département ajoute qu'il pourra compléter le financement du Contrat territorial (2 000 €) si besoin.





Ruisseau du Fossat avant et après restauration par le Contrat territorial



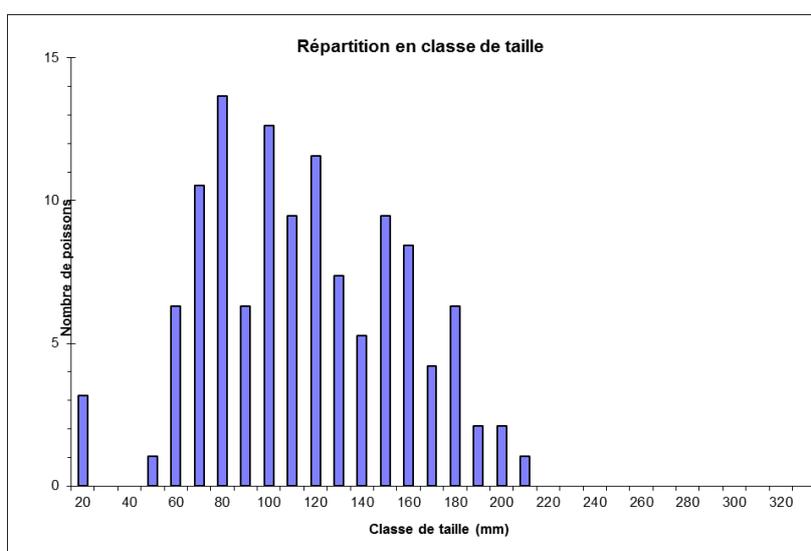
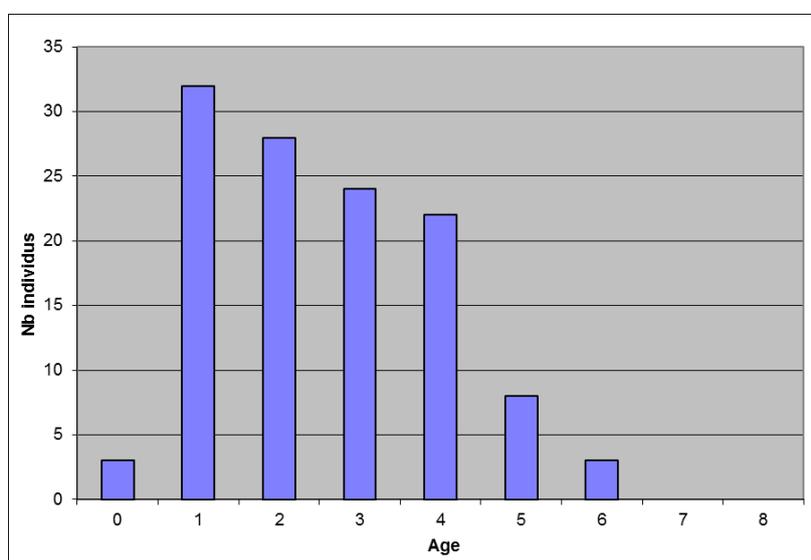
Marc Cladière du CT Dore moyenne expliquant les travaux réalisés « Chez Lire » en 2015

❖ Avancées des connaissances scientifiques

Sylvie MARTINANT (CEN Auvergne) présente les études les plus marquantes de 2016.

○ Suivi de la population de truite fario

Une pêche électrique a été réalisée par la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme en juillet 2016 dans le parc de pâturage du Département côté Pré Daval. La population de Truite fario y est remarquable par sa typicité, car elle n'a jamais été « polluée génétiquement » par empoissonnement, mais surtout par sa densité, qui dépasse largement les modèles prédictifs. Une pêche avait été faite « Chez Lire » en 2013 suite à la recherche infructueuse de l'Écrevisse à pattes blanches (espèce autochtone), apportant des résultats similaires. En 2016, le point d'étude en amont (Pré Daval) a été déplacé pour qu'il permette d'évaluer l'impact de la gestion des parcelles du Département. En 2016, le déficit de jeunes de l'année est probablement dû à une reproduction tardive, liée au manque d'eau à l'automne 2015. L'abondance de jeunes truites traduit la présence de nombreuses frayères, ce qui fait du Fossat un site majeur du Puy-de-Dôme, selon la Fédération de pêche. La taille des adultes reste par contre modeste à cause de la faible minéralisation de l'eau et de la rigueur du climat.



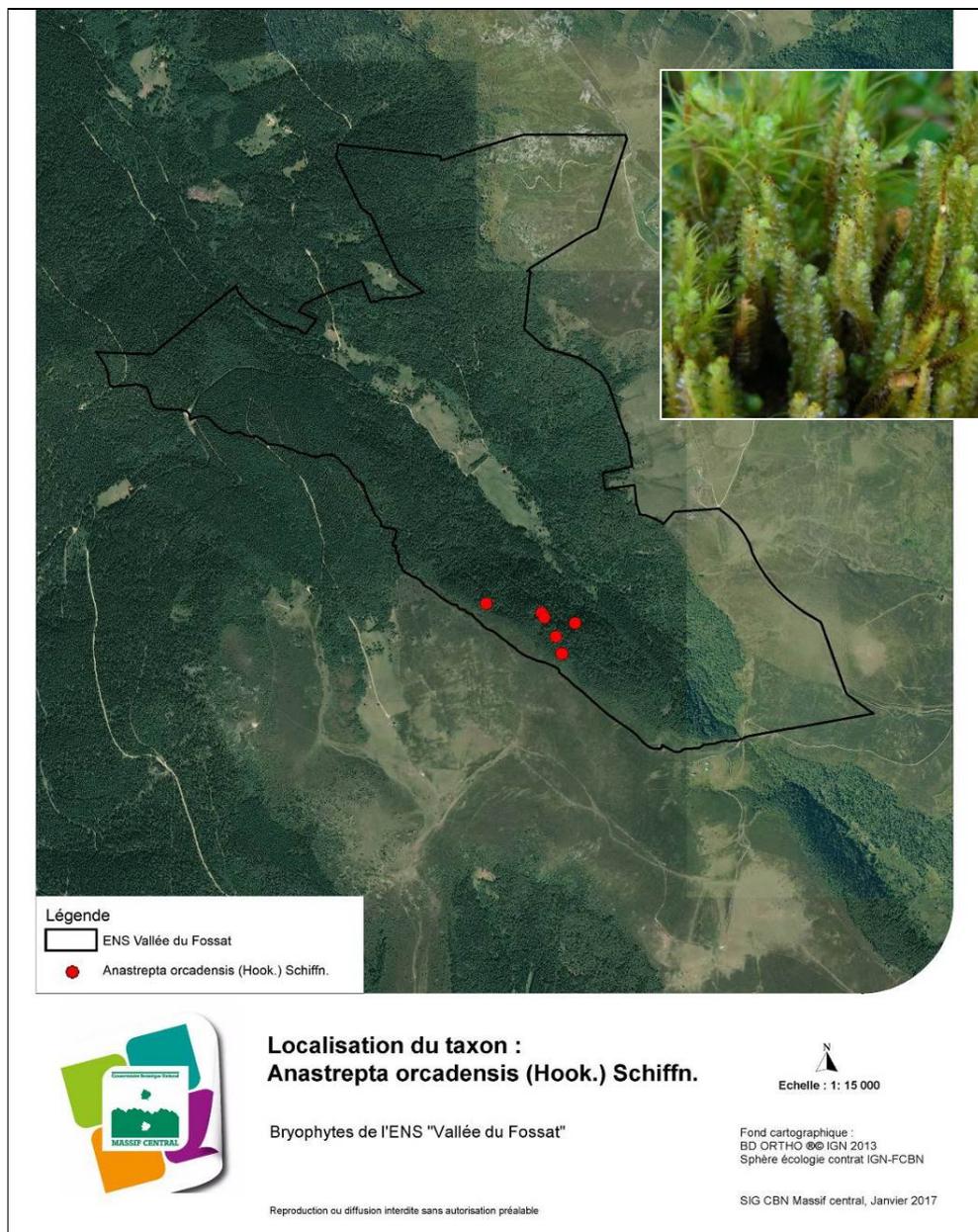
Répartition par âge et par taille des truites fario à Pré Daval en 2016

Le dispositif de clôture prévu pour mettre en défens les berges du ruisseau est présenté et les difficultés de l'éleveur à mettre en œuvre cette mesure ont été évoquées. On visite ensuite un secteur où la mise en défens est effective depuis plusieurs années et dont les berges sont colonisées par de nombreux arbustes.

○ Inventaire des bryophytes (= mousses)

Un inventaire a été réalisé par le Conservatoire Botanique national du Massif central (CBNMC). Grâce à la présence d'habitats très particuliers, la vallée du Fossat abrite des espèces rares, notamment :

- L'Anastrepta des Orcades, relictte glaciaire présente dans le Massif central uniquement dans les éboulis humides et froids des rochers de la Pause ;
- La Buxbaumie verte sur les bois pourrissants au sol dans les sapinières froides ;
- La Bruchie des Vosges dans la tourbière du sud de La Richarde ;
- L'Orthotric de Roger sur les bosquets pionniers de Saule et Sureau.



- **Prospection de coléoptères saproxyliques indicateurs de continuité forestière (Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny)**

Les coléoptères saproxyliques sont des insectes de type « scarabée » dont le cycle de vie nécessite la présence de bois mort. Certaines espèces ont une très faible capacité à coloniser de nouveaux espaces, leur présence traduisant une présence de bois mort en continu dans l'histoire de la forêt. Ces espèces dites « IP4 » (Indice de patrimonialité de niveau 4) n'ont pas été trouvées dans les rochers de la Pause, là où leur probabilité de présence est maximale, ce qui laisse penser qu'à l'époque où l'utilisation de la forêt était intense (pratique de charbonnage pour l'industrie), même les secteurs les plus escarpés étaient exploités.

Des cartographies et photographies anciennes qui attestent de la présence de forêts sur les pentes de la vallée du Fossat depuis au moins le 17^{ème} siècle sont présentées. Ces forêts dites « anciennes » sont une des plus grandes richesses de la vallée.



Ces recherches sur les coléoptères ont par ailleurs permis d'inventorier 7 espèces nouvelles par rapport aux inventaires de 2005 et 2012, dont certaines sont patrimoniales, ainsi que le très rare *Metanomus infuscatus*, espèce des zones tourbeuses forestières dont c'est la troisième mention française.

❖ Animations pédagogiques :

Le Département propose chaque année un programme d'animations gratuites sur ses ENS pour le grand public et pour lesquelles il fait appel à des prestataires. Cette année, quatre visites ont eu lieu dans la vallée du Fossat :

- « A la découverte des lichens » le 17 juin ;
- « Flore et habitats naturels » le 24 juin ;
- « Photographes en herbe » le 1^{er} juillet ;
- « Jeu de piste en vallée glaciaire » le 23 juillet.

Par ailleurs, un dossier pédagogique à destination des enseignants est en cours d'élaboration grâce à une collaboration entre le Parc, le Département et l'Education nationale. Cet outil facilitera la construction de projets scolaires par les enseignants du primaire et du secondaire.

❖ Projet d'exploitation forestière par câble-mât

Nathanaël LEFEBVRE fait un état des lieux du projet d'éclaircie par câble dans deux parcelles acquises par le Département. Il s'agit de plantations d'épicéas situées dans la montée à la Croix du Fossat et n'ayant jamais été gérées. L'objectif est, tout en conservant un couvert forestier pour des raisons paysagères et de maintien des sols, de faire évoluer les boisements vers une sapinière-hêtraie. Ce projet à long terme se compose de trois interventions, dont la première doit exploiter 30 à 40 % du volume de bois en créant des trouées propices à la régénération naturelle. Le choix du câble-mât permettrait de limiter au maximum l'impact sur les sols.

L'intervention est en préparation, et pourrait avoir lieu durant l'été 2018.



Mât en bout de ligne de câble et abatteuse à la réception des arbres débardés entiers par voie aérienne

❖ Discussions

○ Consultation des études scientifiques

Les études menées sur l'ENS sont téléchargeables sur le site internet du Parc, de même que le plan de gestion en cours : <http://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/sites-remarquables/vallee-du-fossat/>

○ Eclaircie par câble

La régénération de Sapin attendue risque fort d'être concurrencée par les semis d'épicéa. En réponse à cette problématique, un suivi est prévu chaque année ainsi qu'une intervention manuelle pour sélectionner les essences autochtones (= locales) voulues.



❖ Conclusion

Les échanges se sont poursuivis autour d'un verre de l'amitié et de quelques produits locaux près de la jasserie de Mme SEPTIER qui nous a aimablement ouvert ses portes.

Rendez-vous l'an prochain !

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- le Département au 04 73 42 12 14 ou par mail : emmanuelle.texier@puy-de-dome.fr
- le Parc Livradois-Forez au 04 73 95 57 80 ou par mail : n.lefebvre@parc-livradois-forez.org